

Le Jaseur des Cèdres

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 36 | JUIN 2016

PROGRAMMATION ESTIVALE



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Madame Thérèse Lemelin
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Madame Karine Tessier
District # 4



Monsieur Yves Daoust
Secteur # 5



Monsieur Maxime Pratte
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	4
Urbanisme	8
Travaux publics.....	10
Service des incendies	11
Bibliothèque.....	12
Activités municipales.....	14
Services récréatifs et communautaires	16
Nous joindre	20

Chères citoyennes et chers citoyens,

La saison estivale est lancée et je vous encourage pleinement à en profiter! Plusieurs projets et activités sont en cours de réalisation afin d'agrémenter votre cadre de vie et vous offrir un bel été chez vous !

Dépôt des états financiers

Lors de la séance du 12 avril dernier, le Conseil a adopté le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 préparé par les auditeurs externes Poirier et Associés. Monsieur Poirier émet ce rapport sans aucune réserve. Il a fait remarquer aux élus que la santé financière de la Municipalité des Cèdres est très bonne. Le surplus de l'année s'élève à 1 494 661 \$ pour l'exercice financier 2015 et le surplus accumulé totalise 2 519 942 \$.

Révision des règlements d'urbanisme

Tel que promis, nous avons procédé à la révision complète de nos règlements d'urbanisme afin de répondre, entre autre, à vos besoins. Les modifications apportées permettent d'alléger et de faciliter certaines étapes pour l'émission de permis. Par ailleurs, l'adoption d'un nouveau règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) s'avère beaucoup moins restrictif. De plus, seules les propriétés identifiées à l'inventaire du patrimoine effectué en 2013 sont soumises au règlement. Nous vous invitons à consulter le nouveau règlement sur les PIIA afin de savoir si votre propriété a été inventoriée.



Infrastructures

Nous continuons également la réfection des chaussées municipales notamment les rues Valade, des Tourterelles et le chemin du Fleuve. Le pavage du stationnement de 85 cases au Pavillon des Bénévoles sera également finalisé au cours des prochaines semaines. Finalement, suite à l'approbation du Plan d'action sur la gestion des eaux usées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques, nous sommes présentement en processus afin d'octroyer un mandat professionnel pour la réalisation des plans et devis / égout et aqueduc pour le secteur Lalonde et Leech.

Parcs de quartiers

Afin de maximiser leur potentiel récréatif, sportif et culturel, le Conseil a mandaté une firme d'architecte paysagiste pour la préparation de plans conceptuels afin de mettre davantage en valeur certains parcs municipaux. De plus, nous finalisons également l'aménagement d'un lien cyclable entre les secteurs du boisé Lucerne et Haut Chamberry afin que petits et grands puissent bénéficier des infrastructures des deux quartiers en toute sécurité. Pour votre confort, nous avons également installé divers mobiliers urbains (bancs, tables à pique-nique, supports à vélo, etc.) aux parcs Daviau et Haut-Chamberry.

La température clémente de cet hiver ne nous a pas permis d'aménager une patinoire sur le fleuve près du quai municipal. Rappelons que le Conseil municipal a comme objectif de tirer profit de ce magnifique plan d'eau qui borde la Municipalité. Afin d'en bénéficier été comme hiver, une entente a été signée avec l'entreprise S.K.Y. aventure afin d'offrir la location de kayaks de mer et autres équipements ainsi que des cours de formation sur le fleuve, et ce à proximité du quai municipal. De plus, afin d'en faire un lieu agréable et rassembleur, nous procéderons à un aménagement paysager et un mandat a été octroyé, en avril dernier, à une firme d'architecte pour l'aménagement d'un pavillon nautique sur le terrain municipal près du quai.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardi de chaque mois à 20 h à l'Hôtel de Ville. Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au www.ville.lescedres.qc.ca



Activités et festivités

Nous avons le plaisir, cette année encore, de vous offrir la Fête du Thuya en août et des spectacles en plein air au Parc Valade pendant l'été. Beaucoup d'autres activités agrémenteront la programmation estivale et nous vous invitons à consulter les différents babillards installés dans la Municipalité pour ne rien manquer !

Ce ne sont là que quelques-uns des dossiers en cours. Je vous rappelle que le meilleur moyen pour vous tenir informé est d'assister aux séances municipales. C'est toujours un très grand plaisir de vous accueillir!

Finalement, je suis toujours disposé à vous rencontrer à mon bureau pour répondre à vos questionnements.

Je vous souhaite une très belle saison estivale et soyez prudents sur les routes !

Au plaisir !

Raymond Larouche, maire

rlarouche@ville.lescedres.qc.ca



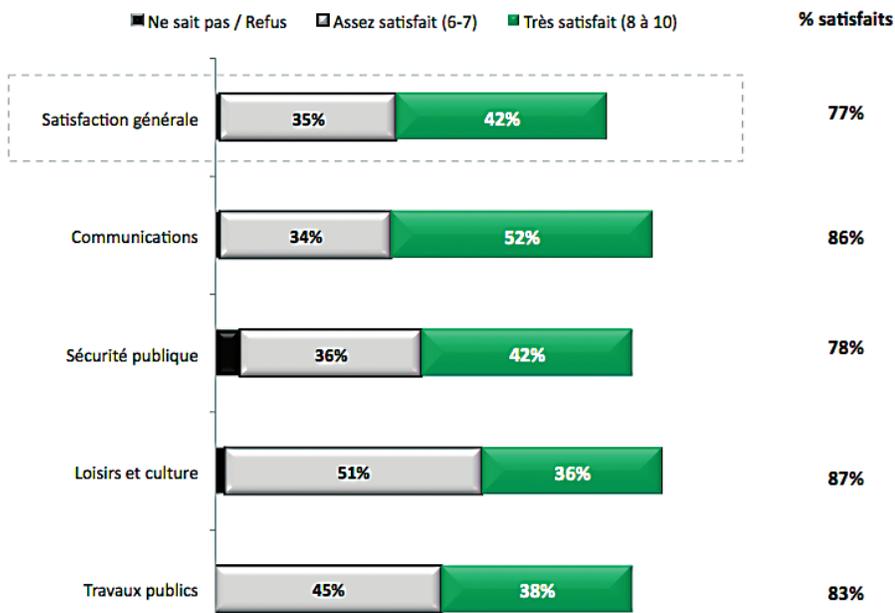
LES CÈDREUX ET LA VIE MUNICIPALE

Un sondage téléphonique a été effectué cet automne par l'entreprise **Leger** auprès des citoyens de la Municipalité des Cèdres ayant pour but de mesurer le degré de satisfaction à l'égard des services municipaux et connaître les priorités d'action aux yeux des Cèdreux;

La collecte des données à été faite du 29 septembre au 10 octobre 2015. Nous sommes heureux de vous présenter les résultats de ce sondage. Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à contacter madame Chantal Tremblay au 450 452-4651 poste 39 ou à l'adresse courriel suivante : ctremblay@ville.lescedres.qc.ca

1. Les résultats de la satisfaction au global

Les principaux indicateurs municipaux



Plus des trois quarts des Cèdreux (77%) sont satisfaits des services offerts par leur municipalité.

2. Les investissements et l'avenir de la Municipalité des Cèdres

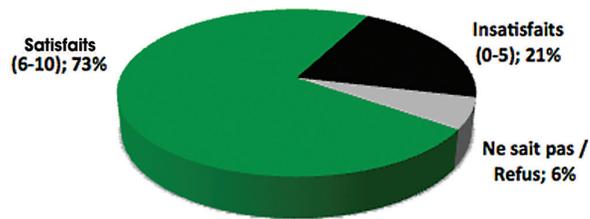
La priorité d'investissement aux yeux des citoyens : les services de santé et de proximité.

Maintenant, pour chacun des projets que je vais lire, veuillez indiquer votre degré d'accord à ce que la Municipalité des Cèdres investisse ou non dans ces projets. Veuillez utiliser une échelle de 0 à 10, 0 signifiant pas du tout d'accord et 10 totalement d'accord.				
Une mention possible	TOTAL EN ACCORD (n=300)	Tout à fait en accord (notes 8 à 10)	Plutôt en accord (notes 6 et 7)	Ne sait pas / Préfère ne pas répondre
Les services de santé et de proximité (ex. : cliniques médicales)	84%	71%	13%	1%
La mise en valeur du noyau villageois (aménagement et embellissement)	77%	49%	28%	2%
Le développement de l'offre commerciale dans la municipalité	74%	42%	32%	2%
La réouverture du canal Soulanges	68%	50%	18%	1%
La restauration et réappropriation du Petit Pouvoir	58%	38%	20%	15%



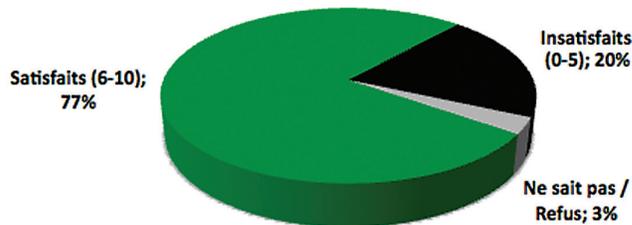
3. La mairie et l'administration municipale

Sur une échelle de 0 à 10, quel est votre niveau de satisfaction général à l'égard du travail accompli par votre maire?
(n=300)



Dans l'ensemble, les citoyens sont satisfaits du travail accompli par leur maire (73%) ainsi que par leur administration municipale (77%).

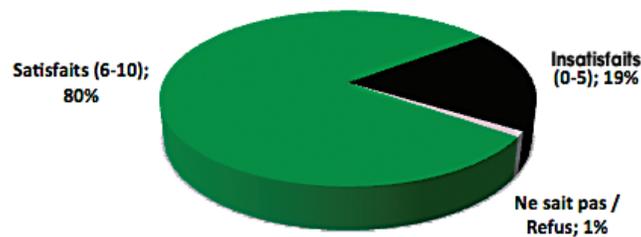
Sur une échelle de 0 à 10, quel est votre niveau de satisfaction général à l'égard de l'administration municipale actuelle de votre municipalité?
(n=300)



4. La satisfaction à l'égard du personnel municipal

En ce qui concerne l'**ACCUEIL ET LA QUALITÉ DU SERVICE** que vous avez reçus des employés municipaux, quel est votre degré de satisfaction sur une échelle de 0 à 10 ?

Base : les répondants qui sont entrés en communication avec le personnel de la municipalité au cours des 12 derniers mois (n=197)





SERVICE DE LA TAXATION MUNICIPALE

Avez-vous pensé aux versements de taxes ?

Le premier versement est déjà passé! N'oubliez pas le second versement prévu le 8 juin prochain afin d'éviter les intérêts et pénalités.

Le fait de ne pas recevoir votre compte de taxes municipales ne vous soustrait pas de l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité.

Vous avez des questions au sujet de la taxation, l'évaluation et la perception des taxes, contactez madame Marie-Noëlle Ledoux au 450 452-4651 poste 21.

AIDE-MÉMOIRE

2^e versement – 8 juin 2016

3^e versement – 7 septembre 2016

SERVICE DE PATROUILLE LE SOIR ET LES FINS DE SEMAINE

Pour la quatrième année consécutive, un service de patrouille sillonnera nos rues en soirée et pendant les fins de semaine du 5 juin au 24 septembre. Pour le Service de l'urbanisme, cette patrouille est le prolongement de nos activités de vérification en dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Nous vous invitons à garder vos bonnes habitudes concernant, entre autre :

- l'utilisation de l'eau potable en respect au règlement;
- la promenade de votre chien en laisse et le ramassage de ses excréments;
- feu extérieur en respect au règlement;
- le respect en général de vos voisins.

Nos patrouilleurs seront présents pour la période estivale.

PROJET TROTTIBUS



L'école Marguerite-Bourgeoys s'engage dans le projet Trottibus en collaboration avec le Club optimiste de Les Cèdres, la Municipalité et la société canadienne du cancer.

Des bénévoles accompagneront nos élèves marcheurs sur un trajet prédéterminé composé d'arrêts planifiés.

Le pourcentage de marcheurs ayant diminué de façon considérable depuis les dernières années, nous croyons important d'encourager les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école.

Seulement 7 % des jeunes canadiens sont suffisamment actifs. Ce projet rassembleur nécessite la collaboration de tous. Que ce soit par votre aide en tant que bénévole ou par votre vigilance au volant aux alentours de l'école, aidez-nous à assurer des déplacements sécuritaires pour nos élèves.



SYSTÈME DE COMMUNICATION INFORMATISÉE DE MASSE – SOMUM

Depuis 2 ans, la Municipalité des Cèdres utilise un système d'appels automatisés de masse.

À partir du 1^{er} juin 2016, ce système migrera vers une version WEB qui permettra aux citoyens de s'enregistrer ou de modifier leur profil eux-mêmes.

Ce système d'appels automatisés est utilisé PRINCIPALEMENT pour vous informer d'interruption de service d'aqueduc, d'avis relatif à l'eau potable, de travaux majeurs et urgents dans votre secteur, de la fermeture de rue et de tout autre avis important touchant la santé et la sécurité de nos citoyens.

La base de données du système est constituée de numéros de téléphone de citoyens ou d'entreprises de la Municipalité des Cèdres, répertoriés dans l'annuaire téléphonique 411, que vous soyez abonné de Bell ou de Vidéotron. Si votre numéro de téléphone apparaît dans l'annuaire téléphonique 411, il fait déjà partie de la base de données de la Municipalité.

Les citoyens ou les entreprises qui ne sont pas abonnés à la téléphonie résidentielle, qui ont un numéro confidentiel ou qui sont de nouveaux résidents, ne figurent pas à la base de données. Que ce soit par téléphone conventionnel, cellulaire, message texte ou par courriel, tous les citoyens qui s'inscrivent au système d'appels automatisés de la Municipalité, pourront dorénavant être avisés sur le support de leur choix.

Si vous êtes absents : le système laissera un message sur votre boîte vocale / répondeur

Pour être joint par ce système, il est de votre responsabilité de mettre à jour vos coordonnées. Les nouveaux résidents sont invités à ajouter rapidement leurs coordonnées à la banque de données. Les coordonnées transmises par les citoyens demeurent strictement confidentielles. Elles seront sécurisées et utilisées par la municipalité lors de communications.

Comment je m'inscris et comment je vérifie ou modifie mes coordonnées dans la base de données?

1. Rendez-vous sur la page web suivante: <https://secure.somum.com/portail/lescedres>
2. Vous arriverez sur le Portail citoyen
3. Suivez les indications de la page d'accueil du Portail citoyen.

En cas de problème d'inscription ou pour toutes demandes relatives à ce système, communiquez avec Chantal Tremblay en composant le 450 452-4651 poste 39 ou à ctremblay@ville.lescedres.qc.ca

HORAIRE DE LA NAVETTE FLUVIALE

De 10 h à 18 h



Du 21 mai 2016 au dernier dimanche de juin: Samedis, dimanches et jours fériés

De la 1^{re} fin de semaine de juillet au jour de la fête du Travail : Des jeudis aux dimanches et jours fériés

De la fin de semaine suivant la fête du Travail au jour l'Action de grâce : Samedis, dimanches et jours fériés



LES NUISANCES... ON FAIT LE MÉNAGE !

D'année en année, nous constatons que certains citoyens utilisent leur cour à des fins d'entreposage de toute sortes, et ce, sans se soucier des conséquences sur leur voisinage.

Nous vous rappelons que la Municipalité des Cèdres s'est doté d'un règlement encadrant les situations de nuisances, le règlement 322-2009. Ce règlement est appliqué par les officiers municipaux désignés et par les agents de la Sûreté du Québec. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

www.ville.lescedres.qc.ca/services-aux-citoyens/urbanisme-et-reglementation/reglementation

À titre d'exemple, il est interdit de laisser, de déposer ou de jeter sur un terrain ou dans un cours d'eau tout déchet ou débris.

Au même titre, il est interdit, de laisser sur un terrain un ou plusieurs véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept (7) ans, non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement.

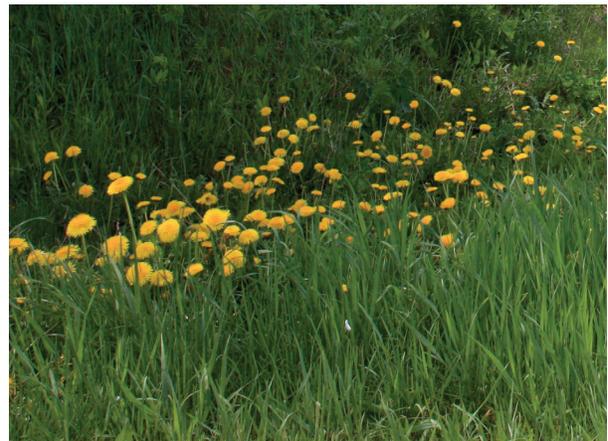
Des amendes peuvent atteindre jusqu'à 271 \$ par jour d'infraction pour les contrevenants, pensez-y!

HERBES HAUTES... PAS DANS MA COUR!

Nous vous rappelons qu'il est important d'effectuer un entretien adéquat de votre terrain de façon à contrer le fleurissement des mauvaises herbes telles que l'herbe à poux (responsable des allergies) et la prolifération des rongeurs. De plus, il est interdit de laisser pousser des herbes nuisibles comme l'herbe à puce, l'herbe à poux ou la berce du Caucase. Afin de vous renseigner comment enrayer les herbes nuisibles, nous vous invitons à consulter un document disponible sur notre site internet à l'adresse suivante :

www.ville.lescedres.qc.ca/services-aux-citoyens/environnement/Herbes-nuisibles

Des petits gestes pour se donner un environnement de qualité !



SAVEZ-VOUS QUE ?

Lorsque vous voulez effectuer des travaux ou des rénovations sur votre propriété, nul besoin de vous déplacer : votre demande peut être envoyée par courriel

Visitez le www.ville.lescedres.qc.ca/services-en-lignes/permis-et-certificats

NOUVEAUX : ZONAGE & PIIA

Un règlement de zonage (395-2016) et un règlement sur le Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA 396-2016) ont été adoptés ce printemps. Ces nouveaux règlements amènent des changements sur certaines normes applicables, sur certains usages autorisés et sur les travaux assujettis au règlement de PIIA (travaux devant être présentés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Assurez-vous que l'information en votre possession est toujours d'actualité et que les projets que vous envisagez sont conformes avec la réglementation en vigueur.



SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES ÉTÉ 2016 – SECTEUR OUEST



*du 1^{er} au 3 juin

- rue Binette
- rue Bourbonnais
- montée Chénier
- rue Farmer
- montée Léger
- 1007 à 1436, chemin Saint-Dominique

*du 8 au 10 juin

- rue Beaudry
- chemin du Canal
- rue Florence
- rue Leech
- rue Leroux
- rue Poirrier
- 174 à 982, chemin Saint-Dominique
- rue Sainte-Ursule

*du 15 au 17 juin

- rue des Ardennes
- 1933 à 1941, boulevard de la Cité-des-Jeunes
- rue Fontainebleau
- rue Franconie
- avenue Kukovica
- rue Leduc
- rue Philippe
- 1440 à 1677 chemin Saint-Dominique

*du 22 au 24 juin

- 1682 à 2088, chemin du Fleuve

*du 28 au 30 juin

- rue Lalonde
- 1384 à 1672, chemin du Fleuve

*du 6 au 8 juillet

- 1600 à 1675, boulevard de la Cité-des-Jeunes
- rue Jeanne
- rue Lotbinière
- montée Ménard

*du 13 au 15 juillet

- rue des Deux-Comtés
- rue Rolland

*du 20 au 22 juillet

- chemin Saint-Féréol

*Sujet à changement

DÉMARCHE : un avis écrit vous sera acheminé par la firme Épursol 2 semaines avant leur visite. Cet avis vous indiquera la date à laquelle les couvercles de votre fosse septique doivent être dégagés.

Une vidange sélective est habituellement effectuée, toutefois une vidange complète peut être demandée. Veuillez-vous informer

auprès de Mme Geneviève Bradley au 450 452-4651 poste 25 ou par courriel à gbradley@ville.lescedres.qc.ca

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de dégager vos couvercles à la date prévue autrement, vous vous exposez à une amende de 500 \$ plus les frais. Soyez prêts !

RAPPEL SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Afin d'éviter le gaspillage et de répondre adéquatement à la demande en eau potable, l'utilisation de l'eau potable distribuée par le réseau d'aqueduc est réglementée :

L'arrosage de la végétation existante est permis uniquement du 15 mai au 1^{er} octobre entre 20 h et 22 h les jours suivants :

- pour les occupants des immeubles qui sont désignés par un numéro d'adresse civique pair les jours du calendrier correspondant aux chiffres pairs.
- pour les occupants des immeubles qui sont désignés par un numéro d'adresse civique impair les jours de calendrier correspondant aux chiffres impairs.

L'arrosage des fleurs, des potagers et des arbustes est permis en tout temps à la condition d'être effectué avec une lance ou un pistolet à fermeture automatique tenu par une personne.

Le lavage d'un stationnement et de son allée d'accès est défendu tout comme l'arrosage de la végétation lorsqu'il pleut.

Pour l'arrosage intensif d'une nouvelle plantation, un permis est requis. Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme ou consultez l'information au www.ville.lescedres.qc.ca/services-en-lignes/permis-et-certificats

ACTIVITÉS MUNICIPALES



CONCOURS DE PHOTOS

En début d'année 2016, la Municipalité a lancé un concours photo sous le thème « Les Paysages de chez nous ». Nous remercions tous les participants qui ont été nombreux à nous faire parvenir leurs photos toutes aussi belles les unes que les autres. C'est avec enthousiasme que nous dévoilons les 3 photographes gagnants et leur œuvre.



1^{re} place : Diane Ranger
2^e place : Louis St-Marseille
3^e place : Aeron Dellosa



FIERTÉ DE LES CÈDRES



Alexia Doyon est une jeune athlète de 13 ans du Club de Volleyball *Les Citadins de Vaudreuil-Dorion*. Elle a participé au Championnat canadien en Volleyball qui avait lieu du 5 au 8 mai dernier à Ottawa. La Municipalité des Cèdres est fière de lui remettre un chèque de 250 \$ dans le cadre de la politique de subvention à l'élite.

SEMAINE DE LA FAMILLE

Dans le cadre de la semaine de la famille qui se tenait du 8 au 15 mai. La Municipalité a organisé un concours photo avec les enfants de la garderie des Enfants Chouettes ainsi que du Lupin. Les enfants devaient dessiner leur famille. Voici les gagnants du concours de dessin de la semaine de la famille.



Camille Gravel
Vermet 6 ans



Gabriel Genest
4 ans



Estelle Le Bouthiller
9 ans



ENTRETIEN DES FOSSÉS ET PONCEAUX

Le propriétaire d'un immeuble adjacent à un fossé doit s'assurer que celui-ci est exempt de déchets, de branche et feuilles qui peuvent nuire à l'écoulement de l'eau. Il a également la responsabilité de tondre l'herbe et d'entretenir ledit fossé.

Il en va de même pour l'entretien de l'accès à la voie publique et du ponceau, (qu'il ait été construit par le propriétaire ou par la Municipalité). Le propriétaire doit maintenir en bon état de

façon à assurer un écoulement normal de l'eau et éviter les dommages causés à la chaussée ou au terrain privé.

Pour le remplacement d'un ponceau, un permis doit être demandé à la Municipalité. Pour toutes questions, contactez le Service de l'urbanisme au 450 452-4651 poste 25.

FERMETURE PARTIEL DE LA MONTÉE LÉGER

En raison de dépôts illégaux de matériaux de construction et d'ordures ménagères sur un tronçon de la montée Léger, nous sommes dans l'obligation de fermer l'accès à ce tronçon qui se

situe entre 1300 montée Léger jusqu'au chemin St-Dominique et ce, de façon permanente.
Merci de votre collaboration.

CAMION CUBE



La Municipalité s'est dotée d'une nouvelle image que vous pourrez admirer sur notre camion cube.

VENTE DE GARAGE !

Les ventes de garage sont autorisées seulement pendant les fins de semaine (DES CONDITIONS S'APPLIQUENT) :

- Fête des Patriotes en mai : 21 au 23 mai
- Fête du Canada en juillet : 1^{er} au 3 juillet
- Fête du Travail en septembre : 3 au 5 septembre



FEUX ET FOYERS EXTÉRIEURS

FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert entre le 30 mai et le 1er novembre et des feux d'artifices sans avoir obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du Service de sécurité incendie.

FOYERS EXTÉRIEURS

Les normes suivantes doivent être respectées:

- Seuls les foyers extérieurs préfabriqués, brevetés et conçus spécifiquement à cet effet sont permis;
- Les foyers extérieurs doivent être installés de façon permanente, sur une surface incombustible;
- Tous les foyers doivent être entièrement entourés de pare étincelles (grillage) et doivent être pourvus d'une cheminée, elle-même munie d'une grille pare étincelles;
- Un seul foyer extérieur par terrain;
- Les foyers doivent être situés à une distance sécuritaire d'un minimum de 5 mètres (16 pieds) de tout bâtiment (maison, cabanon, etc.), au moins 3 mètres (10 pieds) de tous matériaux combustibles et à 4 mètres (13 pieds) des limites de propriété;
- En aucun cas les foyers peuvent être utilisés sur une galerie, une véranda, un balcon ou toute autre construction combustible;
- Éviter l'utilisation lors de vents atteignant une vitesse supérieure à 20 km/h;
- Éviter de placer les foyers sous les lignes électriques et servitudes aériennes;
- Ne jamais laisser un appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne;
- Brûler que du bois prévu à cet effet. Les résidus de matériaux de construction, les déchets divers ainsi que les feuilles des arbres, ne peuvent être brûlés dans ce type d'installation. En tout temps, le service de sécurité incendie peut demander d'éteindre le feu en raison de plaintes ou de non-respect de la réglementation;
- Il est prohibé, en tout temps, de créer une fumée dont la densité est nuisible au voisinage et à la santé publique.



Pour tous renseignements supplémentaires, communiquer directement avec le Service de sécurité incendie au 450 452-4651, poste 31 (pour urgences 9-1-1).



BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU
<http://www.mabibliotheque.ca>

EXPOSITIONS

MOIS DE MAI ET JUIN 2016

ARTISTE - CYPRIENNE

Cyprienne, l'ambassadrice culturelle du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, sort de son trou pour faire un tour dans votre bibliothèque. Cette souris vedette de six albums



jeunesse fait la promotion du Service éducatif du Musée en présentant les activités scolaires et les expositions en cours. Par cette exposition, vous découvrirez les magnifiques illustrations originales tirées des livres *Les aventures de Cyprienne*. Créées par l'artiste Johanne Mitchell, résidente de Saint-Lazare, ces œuvres magnifiques sont réalisées aux crayons de bois, avec finesse. Écrites par sa complice Chantal Séguin, ces merveilleuses aventures vous donneront envie de retomber en enfance.

MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2016

ARTISTE - FRANCINE CREVIER

Le domaine des arts est pour moi une occasion d'explorer son monde imaginaire quel que soit le médium.

L'aquarelle m'a permise cette liberté que j'affectionne beaucoup soit par la couleur, la forme et surtout par le résultat du mélange eau et peinture. Je m'inspire beaucoup de mon jardin et de mes voyages pour développer mon style ainsi que de nouvelles techniques qui m'amène à une certaine réflexion sur la beauté de la nature.

Le résultat final est un moment unique qui me laisse une paix intérieur et que je voudrais faire profiter à mon entourage. J'aimerais aussi par ce médium permettre aux gens un moment de répit afin de rêvasser et de ressentir un pur bonheur.



NOUVEAU PROGRAMME – BIBLIO-AIDANTS QU'EST-CE QUE BIBLIO-AIDANTS?

Le programme Biblio-Aidants est un service d'information à l'intention des proches aidants coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec



15 CAHIERS THÉMATIQUES

Le programme offre GRATUITEMENT des cahiers thématiques aux proches aidants via le : <http://biblioaidants.ca/cahiers.php>, afin de les renseigner sur les ressources disponibles concernant des sujets auxquels ils sont confrontés. Les trousseaux d'information se déclinent en plusieurs thématiques, dont la sclérose en plaques, l'autisme, la maladie d'Alzheimer, la santé mentale, etc. Il est maintenant possible de les consulter à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis à Les Cèdres.

VERNISSAGE- EXPRESSION CONCEPTUELLE

ARTISTE – MEGAN MCGILVRAY ET PASCALE BOUCHARD

(SALLE MULTIFONCTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS)

L'exposition « Expression conceptuelle » présente des œuvres à style abstrait expressionnisme avec des thèmes parlant de la société et de l'être humain.

Exposition des œuvres jusqu'au 20 août 2016.

On vous y attend!



ANIMATIONS

Pour toutes nos activités, consultez le site internet ou la page facebook de la bibliothèque. Nos activités régulières feront relâche pendant la belle saison juillet et août. Retrouvez l'Heure du conte pour les 4-8 ans, Biblio-Bambin, le Club de lecture adulte, le Ciné-Aprèm' de l'ONF, le Ciné-Mini de l'ONF, Ciné-Brioche et les Matinées ludiques dès l'automne. Info : Ichadwick@ville.lescedres.qc.ca, 450-452-4250 poste 223

LANCEMENT DU NOUVEAU LIVRE DE NANE COUZIER

VENDREDI 10 JUIN, À 18 H

L'écriture de ce recueil relève du voyage intérieur : traversée d'ordre existentiel, mythique, mystique, ontologique, métaphysique ou initiatique, selon la lecture qu'on en fait. Écriture fouillée, exigeante, révélatrice d'un soi erratique, migrant, nomade. Au plan formel, cette suite poétique table sur la flexibilité de l'écrit.

Née en France, Nane Couzier a grandi au Sénégal et réside au Québec où elle a fait paraître la majorité de ses publications. Outre une vingtaine de titres (poésie, recueils illustrés, édition jeunesse, édition d'art), elle a diffusé des articles de presse et des textes de création, mais aussi des encres et des calligraphies abstraites ainsi que des pièces pour la voix. Son expérience de l'animation l'a par ailleurs menée à considérer l'existence d'une littérature naïve. Après *Petit jardin d'heures* (Les Éditions David), *Commencements* témoigne de son intérêt pour la « conversation des signes » à travers les représentations.

CLUB TD ET LE CLUB DU MARDI

L'été approche et avec le retour de la chaleur estivale, c'est le retour du Club de lecture d'été TD! Thème de cette année : Nature.

NOUVEAU! Pendant la période du Club de lecture d'été TD, tous les mardis après-midis de 13 h à 16 h, c'est le Club du mardi. Waouh! Offerts aux membres du Club TD (pas encore inscrit au Club de lecture d'été TD? Fais-le dès maintenant!) Des

activités pour tous, de 3 à 12 ans de 15 à 60 minutes!

Pas compliqué : tu te pointes, on s'amuse!

Quand : Tous les mardis après-midi, du 28 juin au 16 août de 13 h à 16 h à la bibliothèque. Viens t'amuser tout l'été au Club du mardi!

TENTE À LIRE

Nouveauté! Une "Tente à lire" itinérante s'arrêtera dans les parcs Chamberry, Daviau, Sophie et Émile cet été. Des livres pour tous les goûts, de 0 à 12 ans. Pour les plus jeunes, la lecture sera animée. Une grande place sera laissée pour la lecture en famille, en plein air. Le bonheur! Pour les plus grands, l'animatrice offrira un accompagnement dans le choix des lectures proposées. La Tente à lire invite donc spécialement les parents et grands-parents, éducateurs et éducatrices, jeunes gardiens et gardiennes à venir sous la tente lorsque celle-ci sera dans le quartier. L'objectif consiste à semer et à encourager le plaisir de la lecture chez les jeunes enfants durant la période estivale.

Quand? Les lundis et mercredis, de 9h30 à 11h30, tout l'été.

Où? Les parcs visités cet été seront Chamberry, Daviau, Émile et Sophie. Voir le calendrier complet sur le site internet de la bibliothèque. www.ville.lescedres.qc.ca

EXPOSITION ITINÉRANTE DU 1^{ER} AU 31 AOÛT

Baleines est une exposition de la taille d'une valise débordante de spécimens de musée, de livres, de jeux, d'affiches et beaucoup plus encore! Vous pourrez toucher à une dent de cachalot macrocéphale, vous émerveiller en examinant les reproductions à échelle réduite de baleines, écouter leurs chants et apprendre à les identifier par leur queue. Cette valise est pleine de surprises pour tous les observateurs de baleines qui aiment garder les pieds au chaud!

Ne ratez pas l'occasion de découvrir toutes les choses amusantes que l'on a réussi à faire tenir dans une seule mallette. Le Musée canadien de la nature offre la location de cette mallette itinérante. Profitons-en!



ACTIVITÉS MUNICIPALES

ÉVÉNEMENTS ATTENDUS

6 août 2016 à 19 h



En spectacle à Les Cèdres

Les billets sont en vente auprès de la Municipalité et à l'Association de baseball mineur Coteau-du-Lac / Les Cèdres .

11 ans et plus
12 \$

10 ans et moins
6 \$

TOURNOI DE GOLF 2016



Club Optimiste Les Cèdres Inc.
La Municipalité des Cèdres.
Le Club Optimiste Les Cèdres fête sa 40^e année au service de la jeunesse.
Avec la collaboration de la Municipalité des Cèdres, le Club Optimiste organise son tournoi annuel de golf, par la même occasion nous célébrons notre 40^e anniversaire auprès des jeunes de notre municipalité.

SAMEDI LE 4 JUIN 2016	SOUPER À 19 H
DÉPARTS SIMULTANÉS À 12 H 30	AU PAVILLON DES BÉNÉVOLES
GOLF ET VOITURETTE	LES CÈDRES
65,00 \$	35,00 \$

GOLF, VOITURETTE ET SOUPER : 100,00\$



La Fête du Thuya

DU 12 AU 14 AOÛT 2016
C'EST AUX CÈDRES QUE ÇA SE PASSE
QUAI MUNICIPAL

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	<p>+</p> <p>Allée des artisans/commerçants Bar - Cantine - Food Truck Caravane Multisport Sky Aventure Jeux gonflables</p>
 Monon Serge Galaxie	 The Fin-Ups	 Thuya Show	

Pour tous les détails, visitez notre page Facebook (La Fête du Thuya)

Collaborateur principal
Municipalité des Cèdres 



LE CHOEUR DU SUROÏT

Sous la direction de Catherine Maurais est à la recherche de nouveaux choristes . Vous aimez chanter !

Venez vous joindre à nous . Notre prochaine session débutera le lendemain de la fête du travail . On vous y attendra les mardis soir 19 h 15

**Au Pavillon des bénévoles , salle du croquet
145, rue Valade, Les Cèdres
pour plus d'informations choeurdusuroit@hotmail.com**

ÉGLISE LES CÈDRES - ÉGLISE ST-LAZARE

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h à midi. Vendredi, le bureau est fermé.

Vous pouvez nous joindre au 450 452-4334 à Les Cèdres et 450 455-3523 à St-Lazare. Vous pouvez également visiter notre site web au www.paroissest-joseph.org pour plus d'information.

COMPTOIR FAMILIAL LES CÈDRES

Le Comptoir Familial est ouvert les lundis, mercredis et samedis de 9 h à 16 h. Vous pouvez maintenant nous rejoindre au 450 200-0788. Veuillez noter que le Comptoir sera fermé pour la période estival du 18 au 30 juillet 2016. Bonnes vacances et au plaisir de vous revoir le 1^{er} août.



BOÎTE À LILI

La Municipalité des Cèdres est fière de vous annoncer que 4 boîtes à Lili seront installées dans les parcs cet été. Ces boîtes contiendront des livres pour les petits et les grands. Toute la famille pourra y trouver un livre qui lui plaira. Les parcs suivants seront les premiers à recevoir cette boîte ; parc Chamberry, parc Émile, parc Daviau, parc Sophie.



CARDIO PLEIN AIR

Accessibles, complets et sécuritaires, les programmes d'entraînement de Cardio Plein Air permettent à des milliers de personnes de réaliser leurs objectifs de mise en forme et de bien-être.

Cardio Plein Air offre des programmes d'entraînement complet en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner, de profiter de la nature et de socialiser.

Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.

Date : 27 juin au 4 septembre 2016
(10 semaines)

Horaire des séances : www.cardiopleinair.ca

Endroit : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

Âge : 12 ans et plus

**Responsable : Véronique Berlinguette, Kinésiologue B. Sc.
Franchisé Cardio Plein Air**

**Coût : 172,46\$ taxes incluses pour 20 séances
215,00\$ taxes incluses – nombre illimité de séances
40,00\$ taxes incluses pour matériel d'exercice**

Inscription en ligne : www.cardiopleinair.ca

Pour information : 450 206-0543 / 1 877 327-5530



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

GYMNASTIQUE



Été 2016 — 27 juin au 19 août

Le Club de Gymnastique Gymini est un organisme à but non-lucratif qui offre depuis plus de 30 ans des cours de gymnastique artistique pour les jeunes et les adultes de la région. Nos entraîneurs certifiés enseignent ce sport très populaire dans un environnement sécuritaire. Tous nos gymnastes et entraîneurs sont affiliés à la Fédération de Gymnastique du Québec.

Cours offerts :

KARIBOU

Par une série de parcours, de jeux, d'exercices et d'animation, les tout-petits sont invités à courir, sauter, danser, rouler et grimper.

La présence d'un parent est requise.

12 mois à 4 ans

AMUSAGYM

Amusagym est un programme amusant pour les enfants de 4 ans basé sur le programme CANGYM.

4 ans

CANGYM

Cangym est le programme national récréatif pour le développement des habiletés gymniques des filles et garçons

5 ans et plus

CAMP DE JOUR 2016

Inscription à la semaine (27 juin au 19 août)

- Activités extérieures et 3 h de gymnastique par jour
- Sortie hebdomadaire incluse
- Service de garde disponible
- 180 \$ / semaine
- Autres rabais disponibles

Autres cours disponibles :

- Gym-Adulte,
- Gym-Libre
- Parkour
- Tumbling
- Gym-en-Fête

Inscriptions en ligne dès maintenant
www.clubgymini.org



MAISON DE LA FAMILLE VAUDREUIL-SOULANGES

La MFVS est fière d'offrir un camp de jour dans 4 points de service (Vaudreuil, St-Zotique [culinaire], St-Clet et St-Télesphore) pour les 2 à 5 ans et les 6 à 12 ans, animé par nos éducatrices spécialisées. 27 juin au 31 août 2016, de 7 h 30 à 17 h 30. Pour tous les détails et/ou inscrire votre enfant :



<http://www.maisondelafamillevs.ca/services/camp-de-jour-estival/>

14 programmes pour répondre à vos besoins de parent. Pour vous tenir informé sur tous nos services, nous vous invitons à visiter notre site web au www.maisondelafamillevs.ca

L'ACTUEL EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Le Centre d'action bénévole L'Actuel en tant que Maître d'œuvre du bénévolat est toujours à la recherche de bénévoles.

Saviez-vous que c'est dans notre mandat de vous référer à l'organisme qui correspond le mieux à votre intérêt ?

Contactez-nous au 450-455-3331 dès que vous songez à faire du bénévolat. Il nous fera plaisir de vous guider dans la cause qui vous tient à cœur.



Depuis plus de 30 ans au  de la communauté

88, rue Adèle Vaudreuil-Dorion J7V 1S7
Tél : 450-455-3331 info@lactuel.org www.lactuel.org
[Facebook](https://www.facebook.com/lactuel.org) [Instagram](https://www.instagram.com/lactuel.org) [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/lactuel.org)



BIENNALE
littéraire
des Cèdres

Le dimanche 5 juin 2016 se tiendra une autre édition de la Biennale littéraire des Cèdres, volet premier roman québécois, et la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis sera encore une fois le lieu hôte de cet événement qui gagne en popularité à chaque édition. Pour tous les détails, consultez le site internet suivant : biennalelitterairedescedres.wordpress.com. Devenez un adepte de la page facebook de l'organisme, suivez-les sur Twitter @biennalelitt ou encore écrivez un courriel à : biennalelitt@outlook.com.

Venez rencontrer de nouveaux auteurs à l'avenir prometteur! Réservez tout de suite votre dimanche 5 juin!

(Pour commander des billets par la poste, contacter directement l'organisme.)

**MAISON DES
JEUNES
LES CÈDRES**



La MAISON DES JEUNES LES CÈDRES organisera plusieurs sorties lors de la période estivale en plus d'une programmation hebdomadaire bien remplie. De la cuisine, des sorties extérieures, du sport, de l'art et encore plus! Si tu as entre 12 et 17 ans viens faire ton tour et si vous êtes un parent, il nous fera plaisir de vous faire visiter la MDJ et d'expliquer son fonctionnement.

Vous pouvez nous suivre sur facebook : <https://www.facebook.com/mdj.lescedres>

Ou consulter notre page au nom de « Maison des Jeunes Les Cèdres ».

De plus, la Maison des jeunes Les Cèdres, tient à remercier tous les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite de nos activités lors de la période hivernale. Un gros merci!

Aussi, vous êtes cordialement invité à notre Assemblée Générale Annuelle le 16 juin 2016 à 19 h 30. Celle-ci aura lieu au 145 rue Valade à Les Cèdres (salle du Croquet).

Pour plus d'informations,
Contactez Marie-Eve Pelletier, directrice
ou Maxim Carrière, chef d'équipe au 450 452-0215

TENNIS

Été 2016 (8 semaines - 27 juin au 17 août)

CATÉGORIE	HORAIRE : LUNDI ET MERCREDI	RÉSIDENT
Le Petit Tennis (3-4 ans) Parents-enfants sur le terrain	8 h 15 à 9 h	90 \$
Mini-tennis (5-7 ans)	8 h 30 à 9 h 30	115 \$
Tennis Progressif (8-10 ans)	9 h 30 à 11 h	155 \$
Club Ado (11 ans et +)	11 h à 12 h 30	155 \$
Mini-tennis (5-7 ans)	11 h 30 à 13 h	155 \$
Adultes débutants à intermédiaires	Dimanche 18 h 30 à 20 h 30	100 \$

Politique de reprise de cours (pluie)

Les cours seront repris selon la disponibilité des terrains et des entraîneurs. Nous tentons, dans la mesure du possible, de reprendre toutes les heures de cours qui doivent être annulées en cas de mauvaise température. Pour toutes les reprises de cours, une nouvelle date (une seule) sera communiquée par le professeur à tous les joueurs dans les heures ou les jours suivant l'annulation du cours.

Endroit : Tennis municipal

Inscription par téléphone ou courriel :

Tennis PC

Charronpascal@hotmail.com

514 836-1551



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

COURS DE VOILE



Nous offrons différents stages pour les jeunes et les adultes de tous niveaux avec personnel d'expérience et qualifié.

Stage Jeunesse (16 ans et moins)

- Jardin Nautique (4 à 6 ans)
- La Grande Découverte (Can Sail 1)
- Passion Voile (Can Sail 2)
- Régate (Can Sail 3-4-5-6)
- Sensation Planche à Voile (Tous)

Stage Adulte (17 ans et plus)

En privé, semi-privé ou en groupe

Sur dériveur, planche à voile ou sur voilier

Voir l'horaire et la tarification au www.lecvdm.ca

Nous sommes situés à Vaudreuil-sur-le-Lac.

Le Club de Voile est homologué par la Fédération de Voile du Québec.

Pour information : 450 455-5370 (Hors-saison)

450 455-8225 (En saison)

ecole@lecvdm.ca



S.K.Y. aventures

Dès juin 2016

2 séances de SUP Yoga par semaine

Clientèle : Débutants et initiés. Citoyens âgés de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Date : Tous les jeudis à compter du 2 juin jusqu'au 29 septembre 2016.

Heure : 7 h am / Durée 1h / 19 h pm / Durée 1h

Coût : 25 \$+ taxes / Forfaits aussi disponibles.

Location de kayak de mer et de Surf à Pagaie

Clientèle : Tous. Citoyens âgés de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Date : Tous les dimanches à partir du 5 juin jusqu'au 4 septembre 2016

Heure : De 13 h à 16 h

Coût : Kayaks :15 \$ /h + taxes / Surf à pagaie (SUP) : 20 \$ /h+ taxes

Initiation au Surf Pagaie

Clientèle : Débutants et initiés. Citoyens âgés de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Date : Tous les jeudis à partir du 2 juin jusqu'au 29 septembre 2016

Heure : 18 h

Coût : 30 \$ + taxes



Quai municipal, Les Cèdres
Gabrielle Desrosiers
514 262-7806

info@skyaventures.ca
www.skyaventures.ca
www.facebook.com/skyaventures

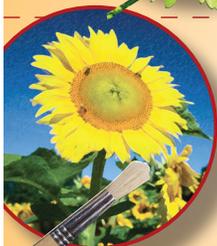
LA FOIRE MARCHANDE DES CÈDRES

Au quai municipal
le jeudi de 15 h à 20 h
Animation pour petits et grands



26 mai
Foire fleurie

Venez acheter vos fleurs, fines herbes, arbustes, arbres et tout pour le jardin!! Jardinerie Chez Ben et la Pépinière Cramer seront sur place pour vous servir.



7 juillet
**Foire des artisans,
photographes et peintres**

Plusieurs artistes seront sur place pour vous offrir une panoplie d'idées cadeaux. Artisans, peintres et photographes seront au rendez-vous.



18 août
**Foire fruits, légumes
et produits du terroir**

Venez visiter nos producteurs pour faire l'achat de fruits et légumes frais et pourquoi pas découvrir les nombreux produits disponibles dans notre merveilleuse région.

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC)
J7T 1A1

TÉLÉPHONE 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME
ÉGOUT / AQUEDUC /
VOIE DE CIRCULATION 311

INFO-SANTÉ 811

URGENCE 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@VILLE.LESCEDRES.QC.CA

HORAIRE D'ÉTÉ

Veuillez prendre note que les bureaux de l'Hôtel de Ville fermeront à midi, le vendredi, pour la période du 3 juin au 2 septembre 2016 inclusivement.

Les mercredis Show à 19h

1er juin
19 h

Isabelle
Young
(de la voix)



13 juillet
19 h

Last
call



15 juin
19 h

Kalimba



27 juillet
19 h

Chico band

29 juin
19 h

Flash back
rock band



10 août
19 h

Bill
Bestiole



 **Desjardins**
Vaudreuil-Soulanges

Sur la scène extérieure au parc Valade, 145 rue Valade.
En cas de pluie au Pavillon des bénévoles.



Imprimé sur du papier
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA